



Date de mise en ligne : 2 avril 2025

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00022** du **31 MARS 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) SKB EXOTIQUE
42 Avenue de Valenton
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Le projet consiste à reculer une des deux grandes baies fixes vers l'intérieur afin de gagner de l'espace pour un espace présentoirs à fruits et légumes. Il n'y aura aucune modification de la structure porteuse . Les allèges en brique seront remplacées par des allèges en inox. Les présentoirs à fruits et légumes seront en inox

Sur un terrain sis 42 Avenue de Valenton
Cadastré AI590

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **31 MARS 2025**



Madame Le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions
que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP 94078 25 00022** du **31 MARS 2025** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,